



**Comité d'examen**  
**Review Committee**

ᑲ · ᑎᑭ · ᑎᑎᑎᑎ ᑕᑎ ᑲᑎᑎ  
ᑎᑎᑎᑎᑎᑎᑎᑎ  
ᑎᑎᑎ

## COMPTE-RENDU

### 298<sup>e</sup> RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN

#### Adopté

---

**DATE :** Le mercredi, 10 octobre 2012

**ENDROIT :** Salle de réunion du Comité consultatif pour  
l'Environnement de la Baie-James  
383, rue Saint-Jacques, bureau 220

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** MM. Pierre Mercier, président, Québec  
Daniel Berrouard, Québec  
Robert Lemieux, Québec  
Brian Craik, ARC  
Philip Awashish, ARC

Secrétaires exécutifs: Marie-Michèle Tessier  
Stéphane Cossette

Invité : Alan Penn, ARC

---

## **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La réunion est déclarée ouverte à 10h00 et l'ordre du jour est modifié pour ajouter un point sur l'alimentation en eau potable de la communauté d'Eastmain. L'ordre du jour suivant est donc adopté :

- 1) Adoption du compte rendu de la 293<sup>e</sup> réunion
- 2) Correspondance depuis la dernière réunion
- 3) Traitement des eaux usées à Waswasnipi
  - a) Recommandation quant à l'autorisation du projet
- 4) Alimentation en eau potable de la communauté d'Eastmain
- 5) Projet minier Bachelor
  - a) Système de destruction des cyanures
- 6) Projet minier Éléonore
  - a) Demande de modification au certificat d'autorisation
- 7) Projet minier Stornoway
  - a) Recommandation quant à l'autorisation du projet
- 8) Projet de banc d'emprunt, de voie d'accès et de pont à Mistissini
  - a) Recommandation quant à l'autorisation du projet
- 9) Prolongement de la route 167 Nord
  - a) Recommandation quant à l'autorisation des bancs d'emprunt
- 10) Varia
- 11) Date et lieu de la prochaine rencontre

## **1) ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA 293<sup>E</sup> RÉUNION**

L'adoption du compte-rendu de la 293<sup>e</sup> réunion est reportée.

## **2) CORRESPONDANCE DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION**

La liste de la correspondance reçue et envoyée depuis la dernière réunion a été transmise aux membres avant la tenue de la rencontre pour qu'ils puissent en prendre connaissance.

## **3) TRAITEMENT DES EAUX USÉES À WASWASNIPI**

### **a) Recommandation quant à l'autorisation du projet**

Le COMEX fera parvenir à l'Administrateur régional sa recommandation quant à l'autorisation du projet, conditionnellement à la réalisation d'un programme de suivi. Ce suivi devra être exécuté en collaboration avec la Direction régionale du MDDEFP, en raison de la teneur expérimentale de la technologie envisagée, laquelle est considérée comme « projet de démonstration » au Ministère. Le protocole et les modalités sont à établir entre le Conseil de bande et la Direction régionale et une solution alternative au projet doit être identifiée si jamais les équipements font défaut.  
**ACCEPTÉ.**

## **4) ALIMENTATION EN EAU DE LA COMMUNAUTÉ D'EASTMAIN**

Suite à la recommandation du COMEV, l'Administrateur régional a transmis au COMEX une série de questions auxquelles le promoteur, en l'occurrence le Conseil de Bande d'Eastmain, devra répondre concernant leur projet de mise à niveau du système d'alimentation en eau potable et du système de pompage. Ces précisions supplémentaires, de même que le document de base déposé au COMEV, doivent être fournis au COMEX. Une recommandation devrait être rendue dans les 3 ou 4 prochains mois, dans la mesure où les informations requises seront disponibles.

## **5) PROJET MINIER BACHELOR**

### **a) Système de destruction des cyanures**

Suivant l'une des conditions au certificat d'autorisation émis, les paramètres pour le démarrage du système de destruction des cyanures dans l'eau du parc à résidus ont été soumis. Des tests supplémentaires seront faits cet automne par Metanor pour vérifier l'efficacité de la technique à rencontrer les normes. Les membres s'interrogent sur les mesures de prévention, la sécurité des travailleurs, le niveau de risque, la fréquence et l'utilisation projetée, si la technique est efficace en toute saison, les conditions de

---

démarrage du système, si cette technologie a déjà été employée ailleurs, etc. Enfin, puisque la destruction des cyanures à l'aide d'ozone semble une nouvelle approche, le Comité s'interroge sur la nécessité d'une alternative en cas de défaillance. Le MDDEFP tentera d'obtenir des éclaircissements auprès du promoteur et de la Direction régionale. Des questions complémentaires pourraient par la suite être adressées au promoteur si plus de précisions étaient nécessaires.

## **6) PROJET MINIER ÉLÉONORE**

### **a) Demande de modification au certificat d'autorisation**

À première vue et à la lumière des informations disponibles, les membres cris se disent favorables aux modifications proposées. Le COMEX recevra prochainement des informations complémentaires du promoteur, concernant l'aspect de la demande relative à la gestion des stériles. Les quatre points de la demande devraient pouvoir être réglés lors de la prochaine rencontre.

## **7) PROJET MINIER STORNOWAY**

### **a) Recommandation quant à l'autorisation du projet**

Suite aux réponses aux questions du promoteur, les membres du COMEX commentent la proposition du rapport d'analyse. Un second projet de rapport d'analyse sera déposé aux membres d'ici la prochaine rencontre pour commentaires. Le comité aura à statuer prochainement sur l'autorisation du projet et sur les conditions à émettre. Puisque le comité en est aux dernières étapes d'analyse, il faudrait demander d'obtenir une copie de l'entente entre la Compagnie et le Conseil de Bande de Mistissini par souci de transparence.

Dans la lettre de transmission à M<sup>me</sup> Jean, il faudra mentionner de porter une attention particulière à la possibilité d'aménager une ligne électrique (source d'énergie propre et disponible en grande quantité sur le territoire) plutôt que d'utiliser le diesel.

## **8) PROJET DE BANC D'EMPRUNT, DE VOIE D'ACCÈS ET DE PONT À MISTISSINI**

### **a) Recommandation quant à l'autorisation du projet**

Le projet est discuté sous les aspects biophysiques et socio-économiques. Les membres conviennent que le projet peut être autorisé. Il y a lieu de prévoir un suivi des matières en suspension lors du chantier. Le projet est acceptable au plan socio-économique, mais une mise en contexte est à préparer et certaines conditions seront émises. Les membres prépareront une ébauche de la recommandation qui sera finalisée lors de la prochaine rencontre.

**9) PROLONGEMENT DE LA ROUTE 167 NORD**

**a) Recommandation quant à l'autorisation des bancs d'emprunt**

Un projet de recommandation visant un programme de suivi pour les bancs d'emprunt exploités à moins de 75 mètres des plans d'eau est soumis aux membres. Des propositions en regard notamment des enjeux du projet sont faites, puis les membres s'entendent sur le texte de la recommandation. Celle-ci permettra l'exploitation des bancs d'emprunt D-R167A, D-22A, D-43, D-75, D-78-80 (A à E), D-82, D-89-92 (A à D), D-94, D-110, D-119 (1 et 2), D-120-123 (1 à 7), D-136 (1 et 2), D-139 (A-1, A-2, C1 et C2), D-140 (1 et 2), et D-141 (A1 et A2).

**10) VARIA**

Les membres du COMEX rencontreront en après-midi Jean Matte, Philippe Mora, Johanne Savard, Lise Pinsonneault et Céline Belzile d'Hydro-Québec concernant les consultations publiques sur le projet Eastmain 1A-Rupert qui aura lieu en novembre, conformément à la condition 9.2 du certificat d'autorisation. La logistique de la tournée sera discutée.

**11) DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre du COMEX aura lieu le 25 octobre à Montréal.